



La Gazette du **LEVRIER**

LE JOURNAL
D'INFORMATION
DE LA VILLE DE
WINTZENHEIM

#70

Automne/Hiver 2023

Ville, vignoble et campagne

SOMMAIRE



CONTACT

Magazine municipal d'information de la ville de Wintzenheim.

Directeur de la publication : Serge NICOLE

Comité de rédaction : Daniel LEROY et service Communication

Conception et réalisation : service Communication

Photos : Services de la Ville, Jean Haeffele (p3 et 5), ADEME (p10)

Impression : Freppel Imprimeur à Wintzenheim

MAIRIE

28 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM
Tél. 03 89 27 94 94

Site Internet : www.ville-wintzenheim.fr

E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr

 Ville de Wintzenheim

 [villedewintzenheim](https://www.instagram.com/villedewintzenheim)



Wintzenheim

4-5 Retour en images

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

- 6 Noël est (presque) là !
Clair de Noël 2023 : programme
Animation de la Saint-Nicolas
- 7 Krav Maga Social Club
L'entretien des sentiers et la cohabitation
entre usagers : deux enjeux majeurs pour
Hohlands'Bike Association
- 8 Le livre est de retour !
Trophée de la concertation et de la Participation

ENFANCE - JEUNESSE

- 9 Brèves des écoles
L'Espace d'animations Arthuss a fait sa
rentrée !

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- 10 Engazonnement du cimetière de
Wintzenheim-centre
Site PUCK lindane de Wintzenheim
- 11 Dépôts sauvages

ÉTAT-CIVIL ET SOLIDARITÉ

- 12 Les grands anniversaires
- 13 Journée Défense et Citoyenneté (JDC) :
recensement
Fête des aînés
Permanences de l'espace solidarité de
Wintzenheim
Elections européennes

VIE COMMUNALE

- 14 Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
- 15 Des nouvelles de nos jumelages
- 16-17 Décisions du Conseil Municipal
Parole aux groupes

DIVERS

- 18 Agenda
- 19 Informations pratiques



Commemoration du 11 novembre 1918, en présence d'élèves de l'école élémentaire Les Cèdres

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

J'aimerais commencer mon éditorial en revenant sur l'incendie tragique du gîte à La Forge, qui a enlevé la vie à 11 personnes le matin du 9 août 2023 : 10 personnes en situation de handicap et leur éducateur. Au nom de la municipalité, élus et agents, je renouvelle à l'ensemble des familles nos très sincères condoléances, avec toute notre sympathie. Afin d'honorer leur mémoire, nous avons le projet d'ériger une stèle commémorative à La Forge.

En 2024, je souhaite aborder l'avenir avec optimisme. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un optimisme béa et déconnecté de la réalité, une réalité qui nous confronte à un contexte écologique, économique et international difficiles. Depuis que je suis né, j'entends autour de moi que notre pays et le monde sont en crise. Lorsque cette crise s'étale sur des décennies, cela ne s'appelle plus une crise mais devient un état permanent, un état et un monde en perpétuelle évolution, avec son lot d'inégalités et injustices contre lesquelles nous devons nous mobiliser. Ensemble, chacun à notre niveau, nous devons agir pour un monde meilleur.

Heureusement, il y a une autre réalité, celle que nous vivons au quotidien et qui n'est pas assez mise en avant en France : la générosité de bénévoles et les initiatives citoyennes, mais surtout le rire des enfants qui se rendent à l'école, la rencontre des gens dans les différents lieux de vie la commune, un « bonjour », un « merci »... tout ce qui

contribue au dynamisme et au cadre de vie agréable de notre commune.

Chaque jour, j'ai l'occasion de rencontrer des personnes de tous les âges dont les idées, les initiatives, le savoir-faire, le sens de l'innovation, la gentillesse et l'humour sont, pour moi, autant de sources d'inspiration et de motivation, et qui me rappellent quotidiennement le sens de mon engagement en tant que Maire : être là, avec vous, pour améliorer notre si belle ville.

D'ailleurs, il y a quelques semaines, la mairie de Wintzenheim a été lauréate des Trophées de la Concertation et de la Participation pour son projet de co-construction de relais lecture avec une vingtaine de bénévoles engagés. Ce diplôme a été remis à l'Assemblée Nationale, à Paris, avec comme invitée d'honneur Madame la Présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet. La mairie n'aurait pas pu avoir cette récompense sans l'implication de citoyens bénévoles depuis juin 2022, ni de la Collectivité Européenne d'Alsace, principale partenaire de ce projet. Alors merci à eux !

Du fond du cœur, je tiens à tous vous remercier de faire vivre la commune et je vous souhaite, à toutes et à tous une très belle année 2024 !

*Je vous souhaite une excellente année 2024
Bonheur, prospérité et surtout santé à vous et
à tous vos proches.*

Bien cordialement.

Serge NICOLE

Maire

Vice-Président de Colmar Agglomération

RETOUR EN IMAGES

6 SEPTEMBRE 2023

LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2023-2024

Une saison dédiée à la femme et qui soutient l'association Solidarité femmes 68. Le lancement a été suivi d'une conférence stand up de Karen Chataigner sur l'égalité homme-femme



30 SEPTEMBRE 2023

FÊTE DE RENTRÉE DE L'EMDW



3 OCTOBRE 2023

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE PEINTURES DE MARIKALA



4 OCTOBRE 2023

CONCERT DE MARIKALA

OCTOBRE 2023

VACANCES DE LA TOUSSAINT DES JEUNES DE L'ESPACE ANIMATIONS ARTHUSS



23 OCTOBRE 2023

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES «FEMME À COLMAR» DE CATHERINE PIERRAT





25 OCTOBRE 2023

**RÉCEPTION EN L'HONNEUR DES
QUÊTEURS DE LA LIGUE CONTRE
LE CANCER**

**25 OCTOBRE 2023
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
« COCHE SPORTIF »**



29 OCTOBRE 2023

FÊTE DE L'AUTOMNE



**6 NOVEMBRE 2023
BOURSE BD**



8 NOVEMBRE 2023

CONCERT DE MARIE CHEYENNE



**11 NOVEMBRE 2023
COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE DU
11/11/1918**



NOËL EST (PRESQUE) LÀ !

Quand nous regardons autour de nous, nous voyons que le monde vit des heures sombres. En parallèle et aussi en conséquence, la situation économique se dégrade et le pouvoir d'achat des familles s'amenuise. Comment se réjouir quand tout cela génère du malheur et de la souffrance pour nombre de personnes et d'enfants dont l'avenir est bien gris et flou. Pourtant il faut faire face et pour cela il est nécessaire que notre résilience soit totale. Il faut offrir des raisons de sourire, des instants d'oubli et de bonheur. L'organisation de fêtes et d'animations n'est pas une négation des réalités difficiles que nous connaissons mais un moyen d'y résister.

C'est sur ce principe que vos élus ont prévu la période des fêtes de fin d'année. Pour réduire les coûts, les illuminations seront, comme l'an passé, limitées aux axes et lieux principaux. Par contre, les marchés de Noël, au centre-ville comme à Logelbach, se dérouleront avec la même ferveur entretenue par les animations musicales qu'offrent nos associations locales.

Pour que nos chers petits puissent s'adresser au père Noël, les boîtes aux lettres spécifiques seront remises en place du 30 novembre au 21 décembre et naturellement une réponse sera assurée à chaque enfant ayant adressé un courrier en n'omettant pas de mettre son adresse et, si possible, un dessin ou un poème.

Pour égayer les après-midi et soirées de fin de semaine, le Clair de Noël proposera une série de spectacles et concerts destinés à réchauffer les cœurs. Un grand merci aux chorales, sociétés de musique et associations de Wintzenheim qui nous offriront ces moments de plaisir, fruits de leur travail. Merci également à la Chorale A Travers Chants et au Bataillon des Sapeurs-pompier

d'Altkirch qui viendront partager avec nous quelques heures de cette période magique. Enfin, je n'oublierai pas la venue du Saint-Nicolas le 5 décembre et les deux spectacles pour enfants qui seront donnés à l'Arthuss, les 13 et 20 décembre, rire et plaisir garantis pour les petits dans l'attente de l'arrivée du Père Noël !

Voilà tout un programme de réjouissances destiné à chasser la morosité et redonner un peu de baume au cœur.

Vous aussi n'hésitez pas à participer à cette convivialité que suscitent les fêtes de fin d'année et laissez votre imagination œuvrer pour décorer vos fenêtres, balcons ou jardins et aussi les sapins posés par la Ville. N'oubliez pas que cette ambiance chaleureuse et festive doit engendrer le partage, le don, la cordialité et l'amitié. Faites goûter vos bredala à vos amis, proposez vos recettes de Noël à vos voisins, communiquez avec vos proches éloignés. N'oubliez pas la bienveillance en ces temps si particuliers et si paisibles des fêtes de Noël car un sourire ou une parole douce peuvent faire tant de bien à quelqu'un de fragile ou d'isolé. D'ailleurs, unissons nos sourires pour que cette période de festivités soit celle de la joie et du bonheur. Faisons de notre ville la capitale du sourire !

La situation actuelle est certes difficile dans bien des domaines et les drames qui succèdent aux drames atteignent notre moral mais nous devons avoir une réponse collective. Pas seulement financière mais de cœur avant tout. Alors vivons ces fêtes de fin d'année dans le plaisir et la sérénité avec le goût de la convivialité et de la solidarité.

SAINT-NICOLAS PASSE PAR WINTZENHEIM !
le 5 décembre à 16h

RDV devant la mairie de Wintzenheim :
Défilé du Saint-Nicolas en calèche dans la rue Clemenceau et goûter offert aux participants à la halle des Fêtes

RDV au groupe scolaire de Logelbach :
Goûter offert aux enfants en compagnie de Saint-Nicolas

Logos: Leclerc, Auchan, Crédit Mutuel, Wintzenheim, Les boulangeries Schwartz-banette, Fuchs et Jeckert.

CLAIR de NOËL

Concert « xx », chœur DeSiDeLa avec le quintet Pavlova
2 décembre à 20h30, Église Notre-Dame de l'Assomption à Logelbach

Concert de Noël, Harmonie du Hohlandsbourg
3 décembre à 16h, Église Notre-Dame de l'Assomption à Logelbach

Concert de Noël, Bataillon des sapeurs-pompier d'Altkirch
9 décembre à 20h, Église Saint-Laurent de Wintzenheim

Concert de Noël « Précieux présent », A travers chant
10 décembre à 17h, Auditorium de l'Arthuss

Spectacle de Noël, 5^{ème} Avenue
16 décembre à 20h, Auditorium de l'Arthuss

Concert du Chœur de la Pré-Manécanterie de Saint Jean et l'association des Amis de la chapelle Herzog
17 décembre à 17h, Église Notre-Dame de l'Assomption à Logelbach

Concert de La Chorale Laurentia
7 janvier 2024 à 17h, Église Notre-Dame de l'Assomption à Logelbach

Entrée libre / Plateau dans les églises / Réservations nécessaires à l'Arthuss

Plus de renseignements sur www.ville-wintzenheim.fr - Ville de Wintzenheim

KRAV MAGA CLUB SOCIAL



Le Krav Maga Club Social (KMCS) propose des cours de self défense pour tous les niveaux, du débutant au confirmé.

L'objectif est de vous faire acquérir des réflexes et des techniques simples, réalistes, efficaces afin de vous sortir de situations conflictuelles et cela, quelles que soient vos capacités physiques. Le travail est axé sur des défenses à mains nues ou à

l'aide d'objets usuels face à différentes situations d'agression : frappes, saisies, étranglements, debout ou au sol, face à un ou plusieurs agresseurs, des défenses contre des attaques ou menaces avec arme (bâton, couteau, pistolet) et la défense d'une tierce personne.

L'enseignement saura vous apporter les outils, la confiance et la détermination nécessaires pour gérer toutes sortes d'agressions.

Vous souhaitez découvrir le Krav Maga ? Alors n'hésitez pas, 2 cours d'essais gratuits sont possibles !

Contact :
Adrien au 06 76 35 63 26
ou à kmcs.kravmaga@gmail.com

L'ENTRETIEN DES SENTIERS ET LA COHABITATION ENTRE USAGERS : DEUX ENJEUX MAJEURS POUR HOHLANDS'BIKE

Vous le constatez tous, les sentiers du massif du Hohlandsbourg sont très fréquentés. En collaboration avec le Club Vosgien de Wintzenheim, ils réalisent depuis 7 ans des travaux d'entretien en mobilisant leurs 150 membres. Le 11 novembre dernier a été leur plus grosse matinée de travail d'entretien des sentiers.

Par ailleurs, leurs membres s'engagent à respecter les valeurs de partage et de respect des autres utilisateurs de ce bel espace naturel : marcheurs, traileurs, cavaliers, chasseurs. Ils partagent notamment ces valeurs lors de leurs sorties VTT tous les 1^{ers} dimanches du mois et de leurs sorties VTT familles, organisées plusieurs fois par an, accessibles à partir de 8 ans et de tous niveaux.

Restez informés de leurs actualités sur le site internet www.hohlandsbike.fr et sur les réseaux sociaux !



L'UNC WINTZENHEIM FAIT PEAU NEUVE



Depuis sa création le 3 mai 2023, la nouvelle UNC Wintzenheim, forte de 21 membres, a réussi sa première sortie automnale, le 26 septembre dernier. Celle-ci l'a conduite le matin au mémorial du Linge et l'après-midi au musée de l'Ambulance Alpine à Mittlach. Entre les deux visites, un repas frugal les attendait au restaurant la Perle des Vosges à Muhlbach-sur-Munster. Autour du verre d'accueil, le président Antoine SCHLEGEL a remercié l'ensemble des participants, qui ont particulièrement apprécié cette journée conviviale.

Toute personne (ancien combattant, militaire, Opex ou sympathisant) intéressée par cette association peut y adhérer en contactant le président par mail à schlegel.antoine@gmail.com, ou par téléphone au 06 89 67 85 98.

LE LIVRE EST DE RETOUR !

Emprunter de nouveau un livre dans sa commune ? Dès le début de l'année 2024, cela sera possible grâce à l'ouverture de deux relais lecture.

Vous l'attendiez ce fameux « Livrier », un espace de lecture où trouver le roman de son choix, découvrir un auteur inconnu, suivre les traces d'un enquêteur. Et, pourquoi pas, oser aussi la dernière nouveauté de science fiction ou un récit d'aventures.

Deux relais lecture et de nombreux bénévoles

Dès le début de l'année 2024, deux espaces vous ouvriront grand leurs portes : l'un situé à proximité de la mairie annexe de Logelbach et l'autre à côté des bureaux de la police municipale à la mairie de Wintzenheim.

Ceux-ci fonctionneront grâce à l'équipe de bénévoles (une bonne vingtaine) qui ont été formés par la Bibliothèque Départementale d'Alsace (BDA). Ils vous accueilleront donc dans les meilleures conditions et auront à cœur d'être à votre écoute, de vous conseiller, de partager leur coup de cœur... A terme, ils auront également le plaisir de vous proposer des animations.

Une volonté : l'accès à la lecture pour tous

Les deux relais lecture Le Livrier, un clin œil au blason de notre ville, ont été voulus par la municipalité suite à l'arrêt du bibliobus. Un manque ressenti par de nombreux lecteurs et qu'ils ont partagé avec les élus.

La gratuité sera de mise afin que chacun et chacune, enfant, jeune, adulte, senior, se sente libre de pénétrer au Livrier, de fureter et de repartir avec des ouvrages pour vivre un moment de plaisir. Ce projet a pu aboutir grâce également à un partenariat étroit avec la BDA.



“Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité.” (Julien Green, artiste, écrivain 1900 - 1998). Faisons nôtre cette citation. Que les deux lieux du Livrier, par votre présence, deviennent des lieux de vie, de rencontres et de rêves !

TROPHÉE DE LA CONCERTATION ET DE LA PARTICIPATION

Depuis 2016, Décider ensemble, en partenariat avec la Gazette des communes, récompense et valorise les démarches participatives innovantes mises en place par des associations, collectifs citoyens, collectivités, administrations ou entreprises à travers ses Trophées de la participation & de la concertation.

Ces Trophées représentent l'opportunité de valoriser son projet participatif et de le faire connaître auprès des acteurs du monde de la participation citoyenne.

De manière plus large, ces Trophées, en récompensant les bonnes pratiques, participent à diffuser et à valoriser la culture de la décision partagée sur tout le territoire, par tous les acteurs et à toutes les échelles !

Cette année, grâce au projet de co-construction des relais lecture de la municipalité avec les bénévoles et la Collectivité Européenne d'Alsace, la ville est lauréate de ce concours.

Le prix a été remis à l'Assemblée nationale le 8 novembre dernier à Daniel LEROY, adjoint à la culture et Malory RINOLDO, responsable de la communication et de la programmation culturelle de l'Arthuss.

Et parce que cette concertation n'aurait jamais pu naître sans des bénévoles impliqués dans le projet (certains depuis juin 2022!), ce prix a été décerné, certes, grâce à la volonté de la municipalité d'inclure les bénévoles dès la genèse du projet mais aussi grâce à l'implication de ces derniers et de la CEA. Alors, merci à tous !

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Proverbe africain



BRÈVES DES ÉCOLES



Le 4 septembre 2023, c'était la rentrée pour 485 enfants de notre commune, en présence de M. le Maire, accompagné de Lucette Spinhirny, adjointe déléguée à l'enfance-jeunesse,

ainsi que d'autres adjoints et conseillers municipaux. En raison de la baisse des effectifs, une fermeture de classe s'est faite à l'école élémentaire La Dame Blanche. Cependant, les 3 autres écoles ont vu le nombre de leurs classes maintenu pour cette année scolaire.

Comme chaque année, l'été fut une période propice aux divers travaux dans les écoles : réparations diverses, rénovation, nettoyage, installation de nouveaux équipements. Ceci permet d'assurer le meilleur accueil possible aux jeunes et aux équipes pédagogiques. La réfection de locaux et le renouvellement du mobilier et du matériel informatique sont inscrits dans un programme pluriannuel. Les budgets de fonctionnement devraient rester proches de la stabilité.

Pour les écoles de Wintzenheim-centre, le 6 octobre 2023 a été une journée de sensibilisation à

l'évacuation d'un car en cas de problème. Le planning prévoyait 6 sessions de 45 minutes chacune. La partie théorique a été suivie d'un exercice pratique. Après constatation des erreurs commises et ré-explications, un 2^{ème} exercice a permis d'améliorer sensiblement le temps d'évacuation du véhicule. Pour preuve : un groupe a évacué une 1^{ère} fois en 1'52" 67 et la 2^{ème} fois en 1' 10"07, un autre en 1'33"92, puis 58"05. Et ce n'était pas les meilleurs scores ! Mais ces quelques secondes gagnées peuvent avoir une importance vitale. Bravo aux élèves et à leurs encadrants !

Un grand merci à l'entreprise de transport Kunegel pour la mise à disposition gracieuse d'un car et d'un formateur, à Guy Andlauer, sapeur-pompier, et à Thibaud Marchal, policier municipal, pour leurs explications à portée des enfants.

Par ailleurs, ce 1^{er} trimestre de l'année scolaire a déjà été riche en activités : course UNSS aux Cèdres, exposition « La grande lessive » à l'Arc-en-Ciel, 1^{ère} partie des « JO de l'école de La dame Blanche », spectacle à l'Arthuss, etc. Nos écoles sont bien un lieu de vie grâce à l'investissement de tous les intervenants.



L'ESPACE D'ANIMATIONS ARTHUSS A FAIT SA RENTRÉE !



L'espace jeunes a fait sa rentrée comme tout le monde le 4 septembre 2023 avec, pour cette année, plein de nouveaux projets.

Leur activité cuisine a rencontré un grand succès, elle est complète pour cette année. Les jeunes y apprennent à découper, assembler et cuisiner des produits

de saison. Des menus spéciaux sont également confectionnés, en fonction des différentes « actions » menées, comme par exemple, un menu rose à l'occasion d'Octobre rose.

Tous les vendredis, l'équipe a mis en place des ateliers jeux autour du harcèlement scolaire avec M^{me} Hertel Virginie, de l'Envolée positive, projet qu'ils ont continué lors des vacances de la Toussaint. Ils ont

également participé au forum sur le harcèlement les 18 et 19 novembre dernier.

Pour ce qui est du futsal, au vu de la demande cette année, 2 créneaux sont proposés : les mercredis et les jeudis par tranche d'âge et niveau.

Les mardis sont consacrés à l'entraide aux devoirs et jusqu'à Noël, un projet de danse moderne est en place, avec un spectacle prévu le 22 décembre.

L'équipe est aussi en préparation pour le marché de Noël ! Comme l'année dernière, les recettes issues de leur vente seront reversées au Téléthon.

Enfin, depuis le début de l'année scolaire, plusieurs animations ponctuelles ont été proposées, comme par exemple aller écouter le brame du cerf ou se rendre au salon Geek qui se tenait à la halle des fêtes.



ENGAZONNEMENT DU CIMETIÈRE DE WINTZENHEIM-CENTRE

La commune de Wintzenheim, comme toutes les communes, est confrontée au fait que le cimetière doit toujours être propre, c'est-à-dire exempt de mauvaises herbes ou de « plantes folles ». Comme le souligne fréquemment le maire, ce site est la vitrine de la commune.

Le cimetière de Wintzenheim étant très minéral (allées en pavage et gravillon), l'interdiction d'utilisation d'herbicides nous a obligés à chercher d'autres solutions. Jusqu'à présent, nous pratiquons un désherbage manuel par le biais d'un ESAT, situation satisfaisante à court terme.



SITE PUCK LINDANE DE WINTZENHEIM

Rappel des faits : La grave pollution provoquée par des dépôts de lindane dans l'ancienne gravière au cours des années 60 et 70, est toujours présente dans le sol de notre commune. La société PUCK* y a largué 750 tonnes de ce dangereux pesticide en 1966, dans la décharge de Logelbach, à la limite de Colmar, dont un quartier est atteint en sous-sol par le panache de pollution. L'ancienne ministre de l'environnement M^{me} Barbara POMPILI a annoncé un budget de 40 millions destiné à dépolluer le site de Wintzenheim.

L'ADEME**, désignée par l'Etat comme maître d'œuvre est chargée par la Préfecture de Département et la DREAL*** Grand-Est (maître d'ouvrage) de gérer ce dossier.

Les travaux de mise en œuvre de l'extraction tardent du fait des études préalables demandées (faisabilité, pollution d'autres parcelles dans ce secteur,...) par la Mairie de Wintzenheim, l'Association des riverains du Hohlsansbourg et l'Association Tiefenbach Environnement de Wintzenheim.

A ce jour, un expert indépendant a été désigné pour superviser les futurs travaux (expert ayant travaillé sur l'extraction du lindane à Huningue). L'ADEME a mandaté une agence de communication MD Conseils, pour informer les habitants et les collectivités, un site internet ; <https://nappe-dalsace.fr/> est accessible au grand public ainsi qu'un site permettant de poser des questions sur la dépollution de ce site : contact@nappe-dalsace.fr.

Suite à la délibération du 23 juin 2022, le conseil municipal a adopté une motion concernant le site du Lindane. Dans ce cadre, il demandait notamment « de prendre en compte dans la réalisation des études et dans les travaux de dépollution du site l'usage final des terrains qui sera dédié à des terrains familiaux ou des jardins partagés ou encore une aire

de jeux. » Cette position du groupe majoritaire va permettre la dépollution du site sans présager sur le devenir du terrain et elle a été prise en compte par l'ADEME pour l'inclure dans le cahier des charges pour lancer la commande publique auprès des entreprises pouvant répondre à l'appel d'offre.

L'enquête lancée par MD Conseils auprès des associations, des communes et de l'Etat, révèle que la méthode par phytoremédiation n'est pas partagée par l'ensemble des acteurs. L'orientation actuelle serait une excavation du polluant.

Il reste à ce jour, à sélectionner des prestataires, à étudier la faisabilité et à caractériser le dimensionnement des produits à excaver.

Si le dossier progresse lentement, pour prendre en compte tous les enjeux, nous restons très vigilants sur son évolution.

PUCK* : Produit Chimique Ugine Kuhlmann
ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.
DREAL*** : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement





Régulièrement, des dépôts importants de débris sont découverts
aux alentours de la ville de Wintzenheim.

À cause de ces dépôts sauvages, chaque année, partout dans le monde, de nombreux cervidés
meurent après avoir ingurgité des matières plastiques légères.

À Wintzenheim aussi, des cervidés sont retrouvés morts en ayant ingurgité du plastique.

Quelques chiffres ?

En Thaïlande, un cerf a été retrouvé avec 7kg de plastique ingurgité (record mondial).

Au Japon, un cerf a été retrouvé avec 4kg300 de plastique ingurgité.

En France, un cerf a été retrouvé avec plus de 2kg de plastique ingurgité.

Est-ce qu'un jour, les auteurs de ces dépôts se rendront-ils compte des conséquences de leurs actes ?

N'oublions pas non plus les animaux marins qui subissent aussi ces actes irresponsables.



Les grands anniversaires MARS À SEPTEMBRE 2023

Âge	Naissance	Nom	Prénom
100 ans	18/03/1923	DE PIN née DEI-TOS	Marie
100 ans	23/04/1923	BAUMGARTNER née HORBER	Odile
90 ans	01/03/1933	BAUER née HAEFFELIN	Denise
90 ans	10/03/1933	HUMBERT née GREYER	Denise
90 ans	21/08/1933	HAUACKER	André
90 ans	27/09/1933	URBAN	Fernand



Noces de Diamant des époux MOELLINGER



Noces de Diamant des époux SCHAEFFER



90 ans de Monsieur HAUACKER André



100 ans de Mme BAUMGARTNER née HORBER Odile



Noces d'Or des époux BATTMANN

Noces de Palissandre (65 ANS)

Date de mariage Noms des couples

12/04/1958	URBAN Fernand / HECKY Frédérique
20/09/1958	GERARD Léon / KLING Arlette

Noces de Diamant (60 ANS)

Date de mariage Noms des couples

23/07/1963	KLING Claude / KELLER Thérèse
31/08/1963	MOELLINGER Alphonse / ROESCH Paulette
14/09/1963	SCHAEFFER Alex / SPITZ Andrée
10/02/1973	HUSSER Jean / MARCHAND Michèle

Noces d'Or (50 ANS)

Date de mariage Noms des couples

05/05/1973	KOLB Edouard / PIMMEL Yvonne
11/05/1973	FISCH Léger / SCHOTT Claudine
27/06/1973	BATTMANN Jean-Marie / HALTER Arlette
10/08/1973	SEYLLER Rémy / LACHMANN Marie-Claire



Noces d'Or des époux FISCH



90 ans de Mme BAUER



90 ans de Mme HUMBERT née GREYER Denise



100 ans de Mme DE PIN née DEI-TOS Marie



Noces de Palissandre des époux URBAN



Noces d'Or des époux SEYLLER



Noces de Diamant des époux KLING

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC) : RECENSEMENT



Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit.

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen.

FÊTE DES AÎNÉS 2024

La prochaine fête des aînés se déroulera le 9 mars 2024 au gymnase Tomy Ungerer 9, rue Herzog à Logelbach. Les modalités d'inscription ainsi que le coupon-réponse seront diffusés dans la Gazette'infos de février 2024.

PERMANENCES DE L'ESPACE SOLIDARITÉ ALSACE DE WINTZENHEIM

Désormais, les personnes seront accueillies par la secrétaire sans RDV ou sur RDV par un travailleur social les mardis. Les jeudis, seules les personnes ayant RDV avec un travailleur social seront reçues.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Pour pouvoir voter aux prochaines élections européennes se déroulant le 9 juin 2024, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de la commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin ou jusqu'au sixième vendredi précédent le scrutin pour la démarche papier.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française,
- être majeur au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour,
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal,
- de sa qualité de contribuable,
- de sa qualité de gérant de société.

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part. Veuillez également nous informer de votre changement d'adresse au sein de la commune.



À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité en cours de validité (par exemple votre carte nationale d'identité),
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote de moins de 3 mois (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile),
- Le Cerfa dûment rempli N° 12669*02.

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre :

Les mêmes justificatifs que cités ci-dessus ainsi que le cerfa N12671 * 02 dûment rempli.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Le CMJ : c'est qui ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de jeunes élus de 10 à 18 ans, encadrés par une équipe dynamique composée d'élus et des membres de l'association « Les amis du CMJ ».

Le CMJ : c'est quoi ?

D'abord, c'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de l'engagement dans la commune. Il permet aux jeunes de devenir des citoyens acteurs dans leur commune, en renforçant leur sentiment d'appartenir à celle-ci et en découvrant diverses institutions.

C'est aussi un lieu d'expression où tous les sujets peuvent être débattus et abordés.

Enfin, c'est une façon de les impliquer dans la vie de

leur commune en établissant un dialogue entre les adultes et les jeunes.

Le CMJ : Dans quel but ?

Il a pour but de participer à la vie de la commune sous toutes ses formes :

- en suggérant des améliorations,
- en participant aux différentes manifestations de la commune et aux cérémonies patriotiques,
- en organisant des collectes pour soutenir des causes qui lui tiennent à coeur,
- en organisant des manifestations,
- en entretenant les lieux emblématiques de la commune,
- en participant à des sorties ou des voyages culturels participant aux devoir de mémoire et au lien intergénérationnel.

Le CMJ : les actions 2023 en images



Participation aux diverses cérémonies patriotiques de la commune



Entretien du chalet ADEIF et de la Chapelle des Bois lors de la journée citoyenne



Aide lors de la Fêtes des aînés



Tenue de buvettes lors de manifestations communales et organisation de la buvette estivale du CMJ au chalet ADEIF



Organisation de la Bourse BD



Voyage culturel à Amboise



Visite du Parlement Européen (à gauche) et du Hartmannswillerkopf (à droite) avec le CMA



Participation au Marché de Noël de Wintzenheim, avec une vente de bûches de bois au profit de la Ligue contre le Cancer (Marché de Noël 2022)

A vos dons !

Cette année, aux Marchés de Noël de Wintzenheim et de Logelbach, en plus de la vente des bûches de bois, le CMJ souhaite collecter des jouets pour les enfants défavorisés. On compte sur vous pour les aider dans leur action !

DES NOUVELLES DE NOS JUMELAGES

Le jumelage : une ouverture sur le monde et un enrichissement commun.

Pont-du-Casse

Samedi 2 septembre 2023 est la date de l'acte 1 du jumelage entre la ville de Pont-du-Casse et celle de Wintzenheim. Le serment signé conjointement par les maires Christian DELBREL et Serge NICOLE stipule que les communes s'engagent à renforcer leur coopération dans un esprit de solidarité afin de confronter les expériences, de favoriser les échanges notamment entre les jeunes, de soutenir la promotion des deux villes par le biais de manifestations culturelles ou sportives.

Arrivée en costumes traditionnels dans la salle du conseil municipal, la délégation alsacienne a entonné le chant « Que notre Alsace est belle ».

Les Alsaciens ont été incroyablement bien accueillis et choyés pendant leur séjour de 2 jours riches en découvertes et en festivités, le séjour concordant avec la fête annuelle de la commune. Aux remerciements de Serge NICOLE, Christian DELBREL répondait : « *Nous sommes fiers de maintenir les traditions d'accueil de notre département. A l'image de nos aïeux qui, il y a 84 ans, ont su partager, non sans quelques difficultés, un pain ou un banc d'école* ». Ces mots sont un rappel de l'évacuation de 374 000 Alsaciens vers les départements du Sud-Ouest en 1939, à la veille de la 2^{ème} Guerre mondiale. Ce fait, aussi triste que tragique, est pourtant à l'origine de nombreux jumelages dont le nôtre.

En juin 2024, une délégation cassipontaine se rendra à Wintzenheim à l'occasion du Festival International de Musique Mécanique. Ce sera l'acte 2 de ce jumelage.



Möhnesee

En juin 2023, mettant à profit un weekend prolongé, l'Arbeitskreis (AK), le groupe de travail de Möhnesee, proposait un voyage de découverte de Wintzenheim et environs aux habitants de leur commune. En effet, la demande d'un tel voyage était répétitive. Rapidement, le nombre d'inscrits fut suffisant pour affréter un car. Le programme fut préparé par l'AK et le Comité de Jumelage de Wintzenheim, mais entièrement à la charge des participants. Le groupe fut reçu en mairie par Monsieur le Maire, Serge NICOLE, pour un vin d'honneur. Membres de l'AK et du Comité se retrouvèrent pour une petite réunion où il fut convenu d'une rencontre à Möhnesee le 3 octobre 2023, date du Bauernmarkt (marché paysan), grande fête annuelle de la commune jumelée.

Une petite délégation alsacienne a fait le déplacement et des projets ainsi que le mode de fonctionnement futur ont été abordés lors d'une séance de travail. Et malgré un temps pluvieux, l'ambiance était festive et des plus cordiales.

Le prochain rendez-vous est fixé fin juin 2024 dans le cadre du Festival de Musique Mécanique de Wintzenheim.



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15/06/2023

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 mars 2023
3. Révision du RLP bilan de la concertation préalable et arrêt du projet
4. Rapport d'activités 2022 du délégataire PEP Alsace
5. Adoption de l'avenant n°1 à la DSP avec les PEP Alsace
6. Rapport d'activités 2022 du délégataire Enfance pour Tous
7. Débat sur le rapport d'observation de la Chambre Régionale des Comptes sur Colmar Agglomération
8. Approbation du transfert de la compétence IRVE à Territoire d'Énergie Alsace
9. Motion demandant le respect du Droit Local en vue du maintien d'une durée annuelle de travail effectif de 1592 heures
10. Motion sur le schéma de circulation des poids lourds à l'échelle du massif des Vosges
11. Modification de la motion sur le site du Lindane
12. Approbation de la charte de jumelage entre les communes de Pont-du-Casse et de Wintzenheim
13. Approbation de la Convention avec le CDG 68 pour le référent déontologue
14. Nomination d'un représentant au GERPLAN
15. Approbation de l'actualisation de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
16. Demande d'abandon du produit de la chasse, modalités de consultation et affectation du produit
17. Organisation du temps scolaire dans les écoles de Wintzenheim
18. Détermination des Taux de promotion pour les avancements de grade
19. Modification du tableau des effectifs
20. Instauration d'un forfait « mobilités durables »
21. Fixation des modalités de remboursement des frais pour les bénévoles du relais-lecture
22. Approbation de la convention pour le ramassage scolaire des écoles de Wintzenheim
23. Demande de fonds de concours auprès de Colmar Agglomération pour les relais-lecture
24. Demande de fonds de concours auprès de CA pour la création de l'accueil périscolaire
25. Demande de subvention auprès de la CEA au titre des amendes de police pour les radars pédagogiques
26. Approbation des Contrats de Territoire Alsace Région de Colmar avec la CeA
27. Approbation de la convention de partenariat dans le cadre des contrats de territoire Alsace Région de Colmar
28. Acceptation du don de l'association « Courir Solidaire » et approbation de son reversement aux associations
29. Approbation d'une subvention exceptionnelle à l'association Coraçao do Minho
30. Approbation d'une subvention exceptionnelle à l'association du Cercle d'échecs de Wintzenheim
31. Approbation d'une subvention exceptionnelle à l'association de la Chorale Sainte Cécile
32. Approbation d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les Amis de la bibliothèque de Colmar »
33. Approbation de la convention de mécénat avec Vialis pour les festivités du 12 Juillet 2023
34. Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

SÉANCE DU 27/09/23

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 juin 2023
3. Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage entre Wettolsheim Wintzenheim CA pour des travaux d'eaux pluviales
4. Approbation convention de servitude avec Enedis pour une extension du réseau basse tension pour l'accueil périscolaire
5. Approbation convention de servitude avec Enedis pour une extension du réseau basse tension pour le Clos des Aigles 2
6. Rétribution de l'artiste ayant réalisé le tableau offert à la commune jumelée de Pont-du-Casse
7. Approbation des modalités de remboursement des élus pour les frais engagés lors du déplacement à Mohnesee
8. Approbation des modalités de remboursement des bénévoles pour les dépenses engagées lors du déplacement à Mohnesee
9. Attribution d'une subvention au lycée du Pflixbourg pour le projet « Devoir de mémoire-Auschwitz »
10. Mise en place des conditions de location de la chasse et approbation des baux de chasse
11. Désignation des représentants de la commune à la Commission Communale Consultative de la Chasse
12. Primes aux candidats non retenus et indemnisation des membres qualifiés procédure de concours pr la gendarmerie
13. Approbation de la co-garantie communale Pôle Habitat pour un emprunt d'un montant total de 1 155 590 € CDC
14. Approbation de la co-garantie communale Habitat pour un emprunt d'un montant de 831 000 € Crédit Mutuel
15. Subvention pour la construction de 12 logements à Centre Alsace Habitat et Pôle Habitat
16. Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Parole aux groupes

GRUPE "VIVRE WINTZENHEIM AVEC AMBITION ET RÉALISME"

Nous avons passé un été très particulier, avec son lot d'annonces de records de températures, de catastrophes proches ou lointaines, qui ont terni ce temps d'ordinaire synonyme d'insouciance et de joie pour les familles. Il faut malgré tout rester optimiste et regarder l'avenir avec espérance.

Tout autour de nous dans notre commune, les projets avancent, le périscolaire qui s'élève chaque jour un peu plus, les relais lecture à Wintzenheim et Logelbach dont les travaux ont commencé et qui devraient ouvrir leurs portes début 2024 et la démolition des bâtiments BRAME qui vont pouvoir laisser place au chantier de la nouvelle gendarmerie.

La nouvelle saison à l'Arthuss a démarré sur des chapeaux de roues, preuve s'il en était besoin de la qualité des spectacles proposés. Les animations de notre commune sont toujours aussi nombreuses et attirent un public fidèle ou nouveau et s'annoncent à l'horizon les festivités de Noël et leur cortège de joie et de bonheur.

Alors ne nous laissons pas submerger par les peurs du bruits de guerres, des événements dramatiques et gardons foi dans l'avenir et la capacité de l'HUMAIN à rebondir et aller de l'avant.

Pour le Groupe : Geneviève SCHOFF

Membres du groupe : Serge NICOLE, Daniel LEROY, Lucette SPINHIRNY, Denis ARNDT, Geneviève SCHOFF, Patrice DUSSEL, Dominique SCHAFFHAUSER, Dominique HEROLD, Carine NÄGL, Ludovic CAMPITELLI, Marie-Jeanne BASSO, Isabel FREUDENREICH, Luca BASSO, Clara BEAUFRAND, Sébastien LIGIBELL, Mireille WEISS, Emmanuel AQUINO, Nathalie PEREZ GABIER, Benoît FREYBURGER, Daniel OUGIER, Jean-Marc KEMPF, Sandrine MEYER, Alexis STRUSS, Danièle ARNOLD

CORINNE BUEB, CONSEILLÈRE MUNICIPALE INDÉPENDANTE

Texte non remis.

GRUPE "WINTZEN'AIME POUR VOUS, AVEC VOUS"

Nous avons été très affectés par le tragique incendie qui a causé la mort de 11 personnes à La Forge le 9 août dernier. Nous exprimons toutes nos condoléances aux familles des victimes.

Suite aux deux perquisitions effectuées en mairie cette année, désormais, nous espérons que toute la lumière soit faite sur ces affaires qui ont bouleversées notre commune, ce afin de retrouver un climat serein et de confiance.

Dans ce contexte de forte inflation et malgré nos demandes répétées, nous déplorons que M Le Maire n'a pas jugé utile de procéder à une baisse du taux communal de la taxe foncière permettant une atténuation de votre imposition. Décidément, le groupe majoritaire s'éloigne toujours plus de vos préoccupations...

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'années et une merveilleuse année 2024.

Pour le groupe : Jean-Marie MULLER

Membres du groupe : Claude KLINGER-ZIND, Christelle OHRESSER, Dominique CHERY, Jean-Marie MULLER

La loi 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité votée au Parlement et promulguée le 27-02-2002 prévoit que lorsqu'une commune diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Municipal de Wintzenheim, lors de la séance du 11-04-2014 a adopté les modalités de l'espace d'expression pour ses groupes. Les avis et les idées exprimés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

Sorties

26.11 au 8.12	EXPOSITION DE PEINTURES « L'ART'NIMAL QUI EST EN VOUS » DE FANNY FONTAINE Arthuss
01.12 de 14h à 19h 2 et 3.12 de 10h à 19h	MARCHÉ DE NOËL DE WINTZENHEIM Halle des Fêtes
02.12 à 20h30	CONCERT DU CLAIR DE NOËL de DeSiDeLa avec le quintet Pavlova Eglise Notre-Dame de l'Assomption à Logelbach
03.12 à 16h	CONCERT DU CLAIR DE NOËL de l'Harmonie du Hohlandsbourg Eglise Notre-Dame de l'Assomption à Logelbach
05.12 à 16h	ANIMATION DE LA SAINT-NICOLAS Place de l'Hôtel de ville + défilé rue Clemenceau + halle des fêtes et Cour du groupe scolaire de Logelbach
06.12 à 20h	CONCERT DE DO MONTEBELLO Auditorium de l'Arthuss
01.12 de 14h à 19h 2 et 3.12 de 10h à 19h	MARCHÉ DE NOËL DE LOGELBACH Parvis des Eglises, rue Herzog
09.12 à 16h	CONTE DE NOËL de l'Ecole de Musique et de Danse COSEC
09.12 à 20h	CONCERT DU CLAIR DE NOËL du Bataillon des sapeurs-pompiers d'Altkirch Eglise Saint-Laurent
09.12 à 20h	CONCERT DU CLAIR DE NOËL « PRÉCIEUX PRÉSENT » d'A Travers Chant Auditorium de l'Arthuss
13.12 à 15h	SPECTACLE JEUNE PUBLIC « OHLALA LÉON, C'EST NOËL ! » de la Compagnie Octopus Auditorium de l'Arthuss
16.12 à 20h	GRAND SHOW DE NOËL de 5 ^{ème} avenue Auditorium de l'Arthuss

17.12 à 17h	CONCERT DU CLAIR DE NOËL du Chœur de la Pré-Manécanterie de Saint Jean de Colmar / Association des Amis de la Chapelle Herzog Auditorium de l'Arthuss
20.12 à 15h	SPECTACLE JEUNE PUBLIC « C'EST QUOI NOËL ? » de Marikala Auditorium de l'Arthuss
7.01 à 17h	CONCERT DE L'ÉPIPHANIE de la chorale Laurentia Eglise Notre-Dame de l'Assomption à Logelbach
10.01 à 20h	CONCERT DE SELIA Auditorium de l'Arthuss
07.02 à 20h	CONCERT DE LONDE ET MAU Auditorium de l'Arthuss

Commémorations

03.12 à 11h	CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE LA STE BARBE DES POMPIERS Petite cour école primaire et gymnase scolaire
02.02	COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION Monument aux Morts de Wintzenheim

Vie Politique locale

21.12 à 19h	CONSEIL MUNICIPAL Salle du Conseil
-------------	--

Solidarité

11.12 à 16h	DON DU SANG Salle Laurentia
-------------	---------------------------------------

MAIRIE DE WINTZENHEIM

28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim
Tél. : 03 89 27 94 94 Fax : 03 89 27 94 95
E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr
Site web: www.ville-wintzenheim.fr
Horaires d'ouverture du 1^{er} octobre au 31 mars :
Lundi : 8h-16h
Mardi : 8h-14h30
Mercredi : 8h-16h
Jeudi : 8h-16h30
Vendredi : 8h-12h

MAIRIE-ANNEXE DE LOGELBACH

2 rue de la Gare 68124 Logelbach
Tél. : 03 89 30 22 15 Fax : 03 89 27 19 69
E-mail: mairie.annexelogelbach@mairie-wintzenheim.fr
Horaires d'ouverture du 1^{er} octobre au 31 mars :
Jeudi 13h-16h30

URGENCES

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Gendarmerie de Wintzenheim
6 rue Clemenceau - Tél. : 03 89 27 01 52

POLICE MUNICIPALE ET OBJETS TROUVÉS

Tél : 03 89 27 94 97
E-mail : police@mairie-wintzenheim.fr

DÉFIBRILLATEURS

Deux appareils sont installés dans la commune :
- l'un à l'entrée de la mairie rue Clemenceau à Wintzenheim-centre
- l'autre à l'entrée de la salle Ungerer rue Herzog à Logelbach.

Ces appareils sont conçus pour vous guider lors de leur utilisation.

GAZ

Notre commune est desservie par Vialis pour Wintzenheim et Logelbach (GRDF pour La Forge): 03 89 24 60 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Urgence 24h/24 : 0 800 00 68 00 (appel gratuit depuis un poste fixe).

COLMARIENNE DES EAUX

Tél. : 03 89 22 94 50 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Urgence 24h/24 : 0 820 320 332.

ENEDIS

Tél. : 09 69 39 33 04 du lundi au samedi de 8h à 21h. Dépannage : 09 726 750 68.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Téléphoner à la mairie aux heures d'ouverture.

URGENCES RMACTW

Du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h - Mairie –Service technique : 03 89 27 94 92 ou 03 89 27 94 98
En dehors de ces horaires, veuillez contacter Full Connect : 03 89 73 17 80

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte en est assurée
- le lundi pour les bio déchets
- le jeudi pour les déchets traditionnels
Si le jour de collecte est férié, le ramassage se fera le lendemain.

RAPPEL : Toute l'année, les poubelles doivent être enlevées de la voie publique, au plus tard le soir du jour de la collecte.

Les sachets destinés aux bio déchets peuvent être retirés à la mairie, au Service Technique, aux heures d'ouverture.

Pour tout renseignement (échange, commande, remplacement ou retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), il convient de contacter le Service de Gestion des Déchets aux Ateliers Municipaux, avenue de la Foire aux Vins 68000 COLMAR tél.: 03 89 23 62 62.

DÉCHETTERIES

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement tous les déchets autres que les ordures ménagères apportés par petite remorque ou voiture.

Horaires d'ouverture de la déchetterie «Europe» :

- d'avril à septembre, du lundi au samedi de 9h à 19h ; le dimanche de 9h à 12h30.
- d'octobre à mars, du lundi au samedi de 9h à 18h ; le dimanche de 9h à 12h30.

Les jours fériés, consultez la presse locale.

Numéros de téléphone utiles :

- déchetterie Ladhof 03 89 23 65 30
- déchetterie Europe 03 89 27 50 93

**Pensez à emporter votre carte d'accès
aux déchetteries**

COLLECTE DE VERRE ET PAPIER

Des conteneurs sont disposés en divers endroits de la commune. Les bouteilles en plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX

Une collecte permanente est en place à la déchetterie du Ladhof. Munissez-vous de votre carte !

SERVICE SOCIAL**Pôle gérontologique**

concerne les personnes de plus de 60 ans
2 rue Jean Matter 68140 MUNSTER
Sur RDV :
Tél. : 03 89 30 23 16
Fax : 03 89 77 47 03
E-mail : gerantomunster@cg68.fr

Centre médico-social

19 rue Clemenceau
68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 05 98

LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES**À Wintzenheim**

École Maternelle "Arc-en-Ciel"
1 rue Aloyse Meyer - Tél. : 03 89 27 34 11
Directrice : Mme KEMPF

École élémentaire "La Dame Blanche"

Rue des Remparts - Tél. : 03 89 27 49 02
Directeur : M. JARDY

À Logelbach

École Maternelle "Les Nénuphars"
9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 30 11
Directrice : Mme KOHLER

École élémentaire "Les Cèdres"

9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 03 17
Directrice : Mme MIDON

LE COLLÈGE PRÉVERT

15 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 02 03
Principal : M. WEISS

LA CRÈCHE "POM' DE REINETTE"

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
Tél. : 09 54 29 15 57
Directrice : Mme MANROUBIA

LE PÉRISCOLAIRE "LA RÉCRÉATION"

11 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 28 23

E-mail : larecreationwintz@orange.fr

Responsable : M. LUCIANI
9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
Tél. : 03 89 87 33 81

E-mail : larecreationlog@orange.fr

Directrice : M. BOEHM

LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S OU R.A.M. - COSEK

Rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 25 40

E-mail : ram.sivom@sivom-wintzenheim.fr
Responsable : Mme LECONTE

Serge NICOLE,
maire de Wintzenheim,
et l'ensemble de l'équipe municipale
vous souhaitent d'excellentes
fêtes de Noël et
une très belle année 2024 !